



# Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 5, no 31, le 6 novembre 2018

## LA SOLITUDE DE CERTAINS AÎNÉS PRÉOCCUPE DES INSTANCES

Le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches, la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, de même que le Comité stratégique de Vieillir en santé de la MRC des Appalaches sont préoccupés par le phénomène. Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches (TCA-CA), le 26 septembre dernier, il a été convenu qu'à une prochaine réunion, il y aura une période d'échange sur un sujet d'actualité en lien avec le mieux-être des personnes âgées. Le sujet qui a été retenu pour le CA du 29 novembre est : LA SOLITUDE OU L'ISOLEMENT DE CERTAINS AÎNÉS. Vous trouverez à ce sujet dans l'Annexe 1, un questionnaire à compléter que vous pouvez remplir, numériser et nous acheminer. Vous pourriez également rédiger un bref courriel sur le sujet et nous le faire parvenir (adresse sur le questionnaire).



## ÉCHO DE LA TABLE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE À LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS

La Table de prévention et de lutte à la maltraitance envers les aînés (CISSS-CA secteur Thetford) a tenu une réunion le mercredi 31 octobre en avant-midi au CLSC de Thetford Mines. Madame Julie Forgues, coordonnatrice en matière de maltraitance pour la région de Chaudière-Appalaches, était présente. Deux points ont retenu notre attention : les mécanismes de surveillance en CHSLD et la Politique concernant la maltraitance du CISSS-CA.

Il faut dire que les mécanismes de surveillance débordent la question des caméras. La possibilité d'installer des caméras dans les chambres a été la pointe de l'iceberg. Le *Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance* n'est entré en vigueur qu'en mars dernier. Il a été nécessaire d'informer le personnel et il convient d'informer les usagers, de régler certaines interprétations et de répondre aux questions. La diffusion des sujets entourant ce règlement suit son cours jusqu'en début d'année 2019. Le règlement est public et disponible sur le site du Ministère de la famille dans la section « Aînés ».

La Politique du CISSS-CA concernant la maltraitance vient d'être approuvée par le conseil d'administration du CISSS-CA, le 24 octobre. C'est tout récent. Lors de la réunion, il a donc été question des obligations et de certaines composantes qui en font partie. C'est un dossier à suivre, c'est pourquoi le Table s'est donnée un nouveau rendez-vous en février 2019.



Source : Maurice Grégoire participant avec validation par madame Forgues

## APPEL DE CANDIDATURES : MÉDAILLES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

L'honorable J. Michel Doyon vient de lancer un appel de candidatures pour le Programme des distinctions honorifiques 2019. La Médaille du lieutenant-gouverneur a pour objet de reconnaître l'engagement bénévole, la détermination et le dépassement de soi par des québécois et des québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise.

Il y a trois catégories de médailles :

- La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse (couleur bronze);
- La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés (couleur argent);
- La médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel (couleur or).

On peut trouver des informations sur le sujet sur le site Web suivant :

<https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/distinctions-honorifiques/programme-distinctions.asp>

Les personnes récipiendaires d'une de ces distinctions honorifiques doivent posséder le statut de citoyen canadien et demeurer en permanence au Québec. Un dossier de candidature ne peut être présenté par soi-même et ne peut l'être à titre posthume.

**Pour la catégorie jeunesse**, il faut être étudiant, âgé de moins de 29 ans et seul un établissement scolaire peut soumettre un dossier de candidature.

**Pour la catégorie aînée**, la personne doit être âgée de 65 ans ou plus, par son engagement bénévole soutenu au niveau social et communautaire, qui a débuté ou qui s'est poursuivi au-delà de l'âge de 64 ans, a contribué au mieux-être de son milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme.

**Pour un mérite exceptionnel**, la médaille d'or vise à reconnaître les accomplissements exceptionnels d'une personne ou d'un organisme. Cette catégorie demeure, toutefois, à l'usage exclusif du Lieutenant-gouverneur du Québec. Le tout en fonction des valeurs et des causes qu'il soutient. Il est possible de lui faire des suggestions.

La date limite pour un dépôt de candidature pour aînés est fixée au 1<sup>er</sup> février 2019. Le formulaire doit être complété en ligne à : <https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/aines-2019g/index.asp> . Pour toute question relative à ce programme, il faut téléphoner au 418 643-5385 ou le sans frais au 1 866 791-0766.

Maurice Boulet, coordonnateur des Distinctions honorifiques, volet communautaire et social pour le compte du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches, « lance une invitation aux municipalités, aux organismes sociaux-communautaires et aux institutions scolaires pour qu'ils présentent des dossiers de candidature pour l'une ou l'autre des catégories de médailles ».

Il ajoute que « la cérémonie régionale de remise des médailles pour Chaudière-Appalaches se tiendra à Thetford Mines le samedi 27 avril en après-midi ». Il dit souhaiter « la présence de nombreux lauréats qui résident sur le territoire de la MRC des Appalaches ».

Incidentement, il se montre disponible à ajouter toute autre information et à apporter du soutien pour toute candidature à présenter dans la catégorie mérite exceptionnel.

On peut communiquer avec Maurice Boulet au 418 335-2533.

## VŒUX AUX CITOYENS CENTENAIRES PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

L'Honorable J. Michel Doyon souhaite présenter des vœux d'anniversaire aux citoyens de la MRC des Appalaches qui sont nés en 1919 ou avant. Exceptionnellement, le Lieutenant-gouverneur du Québec sera présent à Thetford Mines, le samedi 27 avril et une cérémonie dédiée à leur intention s'y tiendra à compter de 10 heures. Des membres de la famille pourront également les accompagner. Un certificat d'anniversaire sera alors remis à chacun des centenaires inscrits qui pourront s'y présenter. Pour les autres, des vœux écrits pourront être remis à un proche ou au maire de la municipalité concernée. Cette personne pourra aller leur remettre en main propre. Pour cette activité du 27 avril, c'est Maurice Boulet qui a pris l'initiative d'assurer le lien avec le Bureau du Lieutenant-gouverneur du Québec pour une demande de vœux à présenter pour des personnes centenaires qui résident sur le territoire de la MRC des Appalaches. Cette invitation est lancée aux membres de la famille qui doivent communiquer avec Maurice Boulet au 418 335-2533, avant le 15 janvier 2019.

## SE PARLER... D'HOMMES À HOMMES A TENU UN LAC-À-L'ÉPAULE

Le jeudi 1<sup>er</sup> novembre, Se parler... d'Hommes à Hommes a tenu un Lac-à-L'Épaule qui consistait à un exercice de planification stratégique. Les membres du conseil d'administration, les employés, d'anciens employés et d'anciens membres du CA, et surtout des représentants d'organismes partenaires du domaine communautaire ou institutionnel étaient invités. Les participants ont échangé sur les menaces, les opportunités, les forces et les faiblesses de Se parler... d'Hommes à Hommes. Les propos étaient signifiants et étayés. La journée s'est conclue avec des pistes de développement ou des défis pour l'organisme quant à sa visibilité, sa spécificité et son efficacité. Somme toute, la rencontre fut un succès et le déroulement a été apprécié des participants.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
<b>4 -10 nov. 2018</b>	<b>SEMAINE NATIONALE DES PROCHES AIDANTS</b>	
<b>5 – 15 nov. 2018</b>	<b>SEMAINES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE</b>	
Mar. 6 nov. 2018 13 h 15 THETFORD MINES	CAFÉ-CONFÉRENCE <i>Quand le sentiment de sollicitude nous freine !</i> Par Sylvie Bolduc, éducatrice spécialisée. Sans frais et sans inscription. LOCAL DE L'ORGANISME - 95, Notre-Dame Est	CENTRE FEMMES LA ROSE DES VENTS 418 338-5453
Mer. 7 nov. 2018 19 h THETFORD MINES	CAFÉ-DISCUSSIONS <i>Y a-t-il de la vie avant la mort?</i> avec Roger Jacques. LOCAL DE L'ORGANISME - 264, rue Notre-Dame Est	PARTAGE AU MASCULIN Guy Dubé 418 335-6677
8 nov. 2018 13 h – 16 h THETFORD MINES	ACTIVITÉ POUR LES PROCHES AIDANTS Pièce de théâtre <i>Attends-moi à Tokyo</i> . Coût : 10 \$ le billet. STUDIO-THÉÂTRE PAUL-HÉBERT, 800, rue St-Alphonse Sud	AAVA Brigitte Jacques 418 334-0111
Dim. 11 nov. 2018 9 h 30 – 12 h THETFORD MINES	BRUNCH- BÉNÉFICE pour le bien-être des résidents du centre d'hébergement St-Alexandre, sous la présidence d'honneur du Dr Jacques Piuze Coûts : 10 \$ (adulte), 5 \$ (enfants de 6 à 12 ans), gratuit (5 ans et -) CENTRE ÉMILIE-NNE-GOURDES - 95, 9 <sup>e</sup> rue Nord	FONDS CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT- ALEXANDRE Réjean St-Hilaire 418-338-3609
Ven. 16 nov. 2018 19 h 00 THETFORD MINES	PIÈCE DE THÉÂTRE « EN ALZH'AMOUR » Gratuit CENTRE DE RÉCEPTION MONT- GRANIT	SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE CHAUDIÈRE-APPALACHES 1 888 387-1230
<b>19 nov. 2019</b>	<b>JOURNÉE INTERNATIONALE DES HOMMES</b>	

**SUJET : LA SOLITUDE DES AÎNÉS**

**AVEZ-VOUS DES DONNÉES SUR LE PHÉNOMÈNE?**

**QUELLES SONT LES CAUSES DU PHÉNOMÈNE?**

**QUELS MOYENS DEVRAIT-ON METTRE EN PLACE OU SUGGÉRER POUR RENCONTRER CES AÎNÉS?**

**QUELS SUIVIS DEVRAIT-ON APPORTER À CET ÉCHANGE?**

***PARTICIPER, C'EST CONTIBUER AU MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES AÎNÉES***

***SVP Transmettre votre réponse à Maurice Grégoire [bretongregoire@cgocable.ca](mailto:bretongregoire@cgocable.ca). Vous pouvez également rédiger un court courriel sur le sujet et nous le faire parvenir.***

***ANNEXE - Bulletin Générations + Vol. 5, # 31***